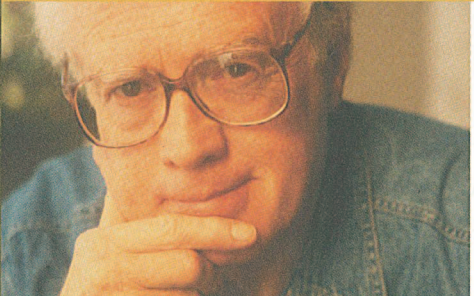
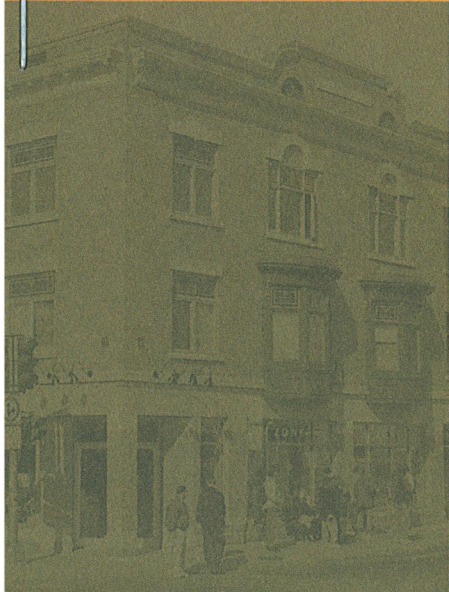
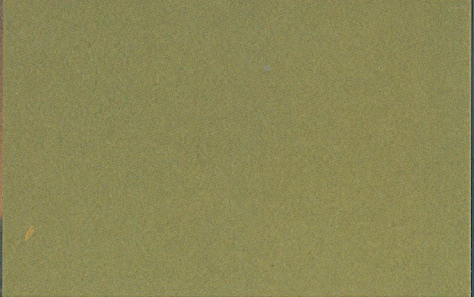


RAPPORT ANNUEL 2010

CONSEIL DE QUARTIER DE VANIER

# Mon quartier

j'y vis... j'y vois !



*RAPPORT ANNUEL 2010*

**CONSEIL DE QUARTIER DE VANIER**

*QUÉBEC, 28 mars 2011*

## TABLE DES MATIÈRES

1.	<b>Mot de la présidente</b>	<b>p. 3</b>
2.	<b>Composition du conseil d'administration</b>	<b>p. 4</b>
3.	<b>Rapport des activités</b>	<b>p. 5</b>
	3.1 Réunions	<b>p. 5</b>
	3.2 Participation du Conseil de quartier à des activités du milieu	<b>p. 6</b>
	3.3 Consultations publiques effectuées par la Ville de Québec	<b>p. 7</b>
	3.4 Autres	<b>p. 8</b>
	3.5 Demandes transmises à l'Arrondissement des Rivières	<b>p. 8</b>
4.	<b>Plan directeur du quartier Vanier</b>	<b>p.9</b>
5.	<b>Les orientations pour 2011</b>	<b>p. 9</b>
6.	<b>Remerciements</b>	<b>p. 9</b>

**ANNEXE 1 :** Bilan des activités de consultation réalisées de janvier à décembre 2010

**ANNEXE 2 :** États financiers au 31 décembre 2010

## 1. Mot de la présidente

En 2010, nous avons accueilli deux nouveaux membres au sein du Conseil d'administration : Mesdames Nathalie Roy et Lise Bergeron. Aussi, nous avons perdu l'un des membres fondateurs du Conseil de quartier de Vanier : M. Marc Robitaille qui est décédé en juin dernier. Madame Bergeron a démissionné en septembre dernier.

La question de la relève est une préoccupation constante depuis notre création.

A la lecture de notre rapport d'activités, vous constaterez que nous avons tous travaillé très fort pour améliorer la qualité de vie des résidents du quartier. Une préoccupation constante dans toutes nos actions : la sécurité de nos concitoyennes et concitoyens.

L'équipe du Conseil de quartier de Vanier a plusieurs projets en tête. Il est toutefois à noter qu'à tout moment, les citoyens et citoyennes peuvent soumettre des demandes ou des projets au Conseil de quartier.

Je tiens à remercier personnellement tous les membres du conseil d'administration du Conseil de quartier de Vanier pour leur disponibilité et leur intérêt à faire progresser les dossiers qui nous ont été soumis.

*Nicole Laveau,  
Présidente  
Conseil de quartier de Vanier*

## 2. Composition du conseil d'Administration

Le Conseil de quartier de Vanier a été constitué à la suite d'une résolution du conseil municipal du 20 septembre 2004. Le conseil d'administration peut être formé de 9 membres (4 hommes, 4 femmes et 1 représentant du secteur commercial et institutionnel) élus par la population du quartier.

Le conseiller municipal du quartier est membre d'office du conseil d'administration sans droit de vote et le conseiller en consultations publiques de l'Arrondissement des Rivières assure la liaison entre le conseil d'administration et les instances municipales.

Au **31 décembre 2010**, le conseil d'administration était composé des personnes suivantes :

Mme Nicole Laveau,	Présidente et trésorière
M. Fabio Jiménez,	Vice-Président et Secrétaire
M. Agustin Melo Rojas,	Administrateur
M. Michel Fillion,	Administrateur – représentant du milieu des affaires
Mme Nathalie Roy	Administratrice.

Mme Lise Bergeron a été cooptée lors de la réunion du 26 avril 2010 et a démissionné le 28 septembre 2010.

En juin dernier, M. Marc Robitaille est décédé.

### **3. Rapport des activités**

#### **3.1 Réunions**

Le Conseil de quartier de Vanier a tenu, au cours de la période couverte par ce rapport, les rencontres suivantes:

- l'Assemblée générale annuelle du Conseil de quartier : 29 mars 2010;
- sept assemblées régulières : 1<sup>er</sup> février, 22 février, 26 avril, 31 mai, 14 juin, 25 octobre, 13 décembre ;
- une rencontre de travail le 27 septembre ;
- une rencontre d'échange entre les administrateurs des trois conseils de quartier de l'Arrondissement, les élus municipaux et les membres de la direction de l'Arrondissement des Rivières, le 10 juin 2010.

#### **a. Présentations spéciales**

Lors de l'Assemblée générale annuelle 2010, une présentation spéciale sur le logement social et communautaire sur le territoire de la ville de Québec a été effectuée par M. Jean Mathieu, chargé de projet à la Division de l'habitation au Service du développement économique de la Ville de Québec. Il a présenté les différents projets de construction en matière de logement communautaire sur le territoire de la ville de Québec (Programme Accès-Logis, historique, mandataire pour régir le programme, programmation des unités, prospections, étapes, viabilité financière des projets d'habitation, les enjeux et la programmation) et tout particulièrement sur le territoire du quartier.

Une période de questions et commentaires des citoyennes et citoyens présents a suivi sa présentation.

Lors de nos réunions mensuelles, quelques présentations ont été faites par des organismes ou des individus :

- Point de service de l'Accorderie (groupe d'échanges de service) dans le quartier. (février).
- Démarche d'Approche territoriale intégrée (ATI) ayant comme objectif de mettre en place une Table de concertation des organismes du milieu dans le but d'échanger sur différents thèmes et trouver des éléments de solutions pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale dans le quartier. (avril).

- Présentation spéciale sur le parc linéaire de la rivière Saint-Charles et du programme des activités pour les quatre saisons (mai).
- Présentation du projet de minibus communautaire élaboré par quelques organismes communautaires des quartiers Les Saules, Duberger, Lebourgneuf et Vanier (octobre).
- Présentation, par un citoyen, d'un projet concernant l'amélioration de l'entretien des parcs et pelouses publiques de la Ville de Québec (décembre).

### ***b. Commentaires reçus des citoyennes et citoyens***

À chacune des réunions publiques du conseil d'administration, les citoyens et citoyennes peuvent poser des questions tant au conseiller municipal qu'au Conseil de quartier. Les principaux sujets discutés ont été les suivants (à titre indicatif, les mois du procès-verbal concerné sont indiqués) :

- Les buts polyvalents au parc Louis-Latulippe (février).
- L'aménagement d'une piste cyclable sur le Boul. Pierre-Bertrand (février).
- Les andains de neige au centre de la chaussée (février).
- La Fête des voisins 2010 (février).
- Les arbres dans le parc des Filles-du-Roi (mai).
- Le fascicule concernant le patrimoine dans notre arrondissement (mai).
- Une problématique de sécurité à l'intersection boulevard Wilfrid-Hamel et des rues Soumande et Bourdages (mai, décembre).
- La qualité de la tonte de la pelouse dans les parcs publics de la Ville (juin, décembre).
- Une interdiction de stationnement sur la rue Blouin (octobre).
- Un projet d'école de musique privée dans le quartier (octobre).
- Une demande d'information sur les critères de la Ville pour l'acceptation d'une dérogation dite mineure au règlement de zonage (octobre).

### ***3.2 Participation du Conseil de quartier à des activités du milieu***

- «Fête des voisins» le samedi 5 juin 2010

Cet événement a dû être annulé en raison de la pluie.

- *Fête nationale « Vanier en fête » le jeudi 24 juin 2010*

Tous les membres du conseil d'administration étaient présents. En raison de la chaleur, de l'humidité et de la pluie, la fête s'est déroulée à l'intérieur.

Une remise en question de la participation du Conseil de quartier à cette activité a été effectuée. À la suite d'un tour de table, les membres ont retenu les points suivants afin de justifier la participation du Conseil pour les années prochaines:

- avoir un sujet précis à présenter à la population;
- choisir une action dynamique.

- *«Fête de la rentrée» le samedi 12 septembre 2010*

La fête de la rentrée était très bien organisée et l'ambiance était des plus agréables. Le taux de participation à l'événement était excellent et le Conseil de quartier a pu remettre des courroies et des bandes réfléchissantes aux jeunes, offertes gracieusement par la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ).

Tous les membres du conseil d'administration étaient présents.

Lors de cet événement, un contact direct avec les résidants du secteur est facile à créer et permet au Conseil de quartier de mieux se faire connaître et de profiter de l'occasion pour inviter les citoyens et citoyennes à participer aux rencontres.

### **3.3 Consultations publiques effectuées par la Ville de Québec**

*Politique municipale sur l'accueil, l'intégration et la rétention des personnes immigrantes (avril)*

Le 1<sup>er</sup> mai dernier, la Ville de Québec a tenu une rencontre qui a permis de rassembler plusieurs personnes intéressées par ce sujet. Lors de cette consultation, un résumé des diverses problématiques ayant été identifiées ainsi que les orientations et objectifs de cette politique municipale ont été présentés. Un membre du Conseil de quartier était présent.

*Consultation publique sur le Plan de mobilité durable*

Après consultation des membres, il a été convenu de ne pas présenter un mémoire au nom du Conseil de quartier. Par contre, l'un des membres a soumis au groupe de travail un mémoire à titre personnel. Un résumé de tous les mémoires déposés peut être consulté sur le site Web de la Ville de Québec à l'adresse suivante :

[http://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/vie\\_democratique/participation\\_citoyenne/consultations\\_publicques/mobilite/index.aspx](http://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/vie_democratique/participation_citoyenne/consultations_publicques/mobilite/index.aspx)

Aucune demande de consultation pour des modifications au règlement de zonage ou autres n'a été transmise par la Ville en 2010.

### **3.4 Autres**

Le conseil d'administration du Conseil de quartier a soumis la candidature de M. Marc Robitaille à titre posthume au Prix bénévole Fernand-Dufour 2011 afin de faire reconnaître l'ensemble de son implication bénévole dans la communauté depuis plus de 20 ans.

### **3.5 Demandes transmises à l'Arrondissement des Rivières**

Le Conseil de quartier de Vanier a déposé quelques demandes spécifiques auprès de notre conseiller municipal et du conseil d'Arrondissement des Rivières sur les sujets suivants :

- Construction d'une parcelle de trottoir sur la rue Beaucage aux abords des Halles Fleur-de-Lys (février).
- Après avoir soumis plusieurs propositions, jugées non viables, concernant la sécurité des piétons à l'intersection de la rue Marie-de-l'Incarnation, du boulevard Wilfrid-Hamel et de l'avenue Plante, les membres ont conclu qu'il est préférable pour la sécurité des piétons de demander l'installation de panneaux interdisant de traverser le boulevard sur l'axe où aucun feu piétonnier ne les protège actuellement (décembre).
- Une première analyse sur les virages à droite sur feu rouge avait été soumise à la Ville en 2006. Certaines des recommandations du Conseil ont été acceptées et corrigées. En 2010, les membres ont fait le constat qu'une nouvelle analyse était nécessaire. Le Conseil a soumis à l'Arrondissement un rapport contenant sept recommandations concernant les intersections suivantes : rues Hubert et Soumande, rues Blouin et Soumande, rues Chabot et Soumande, rue Marie-de-l'Incarnation et boulevard Wilfrid-Hamel (vers l'est), avenue Plante et boulevard Wilfrid-Hamel (vers l'ouest), boulevard Pierre-Bertrand et boulevard Wilfrid-Hamel, boulevard Pierre-Bertrand et rue Victor-Delamarre, boulevard Pierre-Bertrand et rue Samson (décembre).

#### **4. Plan directeur du quartier Vanier**

De toutes les actions prioritaires identifiées dans le plan de quartier, la plupart seront réalisées au début de l'année 2011. D'ailleurs, une présentation sera effectuée lors d'une rencontre régulière du Conseil de quartier au printemps 2011 :

- Élaboration d'un programme d'information de la population sur les programmes municipaux en matière de subventions destinées à la rénovation résidentielle.
- Élaboration d'un guide de rénovation qui mettrait en valeur les caractéristiques architecturales des bâtiments.

#### **5. Les orientations pour 2011**

La plupart des sujets inscrits dans le Plan directeur de quartier sont réalisés. Le Conseil de quartier est toujours à l'affût de sujets d'intérêt touchant le milieu de vie des résidants et résidantes. Par ailleurs, les membres poursuivront leurs démarches en vue de faire réviser les virages à droite sur feu rouge à certaines intersections. De plus, le Conseil procèdera à une analyse de l'éclairage des rues du quartier (lampadaires). Les membres demeurent ouverts à toute demande de consultation provenant de la Ville ou de l'Arrondissement ou sur tout autre sujet.

#### **6. Remerciements**

Le conseil d'administration du Conseil de quartier de Vanier tient à remercier les citoyennes et citoyens qui ont, au cours de l'année, participé aux assemblées. Leurs interventions ont souvent suscité la réflexion des membres du conseil d'administration dans les divers dossiers traités. Nous espérons que de plus en plus de citoyennes et citoyens profiteront de notre tribune qu'est le Conseil de quartier pour soumettre leurs interrogations et faire connaître leurs opinions.

Un merci tout spécial à Monsieur Mario Demeule qui se montre toujours disponible pour répondre à nos questions et à nous guider dans tout l'appareil bureaucratique de la Ville de Québec.

  
Mme Nicole Laveau  
Présidente

**Annexe I**

**CONSEIL DE QUARTIER DE VANIER**

Bilan des activités de consultation réalisées  
entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2010

***Conseil de quartier de Vanier***

***Bilan des activités de janvier à décembre 2008***

***Demande d'opinion (avec consultation publique du conseil de quartier)***

<b>Sujets</b>	<b>Titres</b>	<b>Recommandations/actions</b>	<b>Décisions/résultats</b>
Approbation du projet de Règlement de l'arrondissement des Rivières sur l'urbanisme, R.A.2V.Q. 138	Projet de Règlement de l'arrondissement des Rivières sur l'urbanisme, R.A.2V.Q. 138. <b>2008-12-15</b>	Accepter le projet de Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme, R.A.2V.Q. 138 avec les spécifications suivantes : <ul style="list-style-type: none"><li>• Que la réglementation concernant le cadre bâti et les usages prévus dans le secteur « Les Jardins Rive-Gauche » soit déterminée en concertation avec les citoyens et citoyennes et appliquée à l'aide de l'un des outils d'urbanisme dont la Ville dispose afin de résoudre la problématique soulevée par les résidants et résidantes du secteur.</li><li>• Que le stationnement dans les zones situées sous les corridors de transport d'électricité de la Société Hydro-Québec soit autorisé, mais que les activités d'entreposage y soient interdites de manière formelle.</li></ul>	Réglementation adoptée le 7 avril 2009 (Le Conseil de quartier demeure en attente d'un suivi aux recommandations déposées)

***Conseil de quartier de Vanier***  
***Bilan des activités de janvier à décembre 2010***

<b>Sujet</b>	<b>Titre</b>	<b>Recommandation/action</b>	<b>Décision/résultat</b>
--------------	--------------	------------------------------	--------------------------

Aucune.

## **Annexe 2**

**LE CONSEIL DE QUARTIER DE VANIER**

**ÉTATS FINANCIERS**

**AU 31 DÉCEMBRE 2010**

**LE CONSEIL DE QUARTIER DE VANIER**

**BILAN  
AU 31 DÉCEMBRE 2010**

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
	\$	\$
<b>Actif</b>		
<b>Actif à court terme</b>		
Encaisse	<u>703</u>	<u>797</u>
<b>Passif et actif net</b>		
<b>Passif à court terme</b>		
Créditeurs	_____	_____
<b>Actif net</b>		
Non affecté	<u>703</u>	<u>797</u>
	<u>703</u>	<u>797</u>

**Au nom du Conseil de quartier de Vanier :**

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**LE CONSEIL DE QUARTIER DE VANIER**

**ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF  
NET DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2010**

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Subventions – Ville de Québec		
Fonctionnement	<u>700</u>	<u>300</u>
<b>Charges</b>		
Fonctionnement	794	755
Projets	0	0
	<u>794</u>	<u>755</u>
<b>Excédent des produits par rapport aux charges</b>	<b>(94)</b>	<b>(455)</b>
<b>Actif net non affecté au début de l'exercice</b>	<u>797</u>	<u>1252</u>
<b>Actif net non affecté à la fin de l'exercice</b>	<u>703</u>	<u>797</u>